



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/505  
1er juillet 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT  
LES POUVOIRS DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS  
DE LA SUÈDE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

1. Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 27 juin 1997 par le Ministre des affaires étrangères de la Suède, attestant que M. Anders Rönquist et M. Magnus Lennartsson ont été nommés représentants suppléants de la Suède au Conseil de sécurité.
2. Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil, le Secrétaire général annonce également qu'il a reçu des pouvoirs signés le 27 juin 1997 par le Ministre des affaires étrangères de la Suède, attestant que M. Per Sjögren, Mme Ann Bernes et Mme Karin Billing ont été nommés représentants suppléants de la Suède au Conseil de sécurité pour la période du 1er au 31 juillet 1997.
3. De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

-----